

REPUBLIQUE FRANCAISE



Ville de Camon
Département de la Somme

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
(en exécution des articles L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Le Conseil Municipal se réunira
le lundi 31 août 2026 à 18h30 – Salle Louis Aragon à Camon

➤ **Appel des présents.**

I – Désignation des Secrétaires de séance.

II – Compte-Rendu des décisions du Maire.

III – Communications du Maire.

IV - Points soumis à délibération

- 1 Adoption du Procès-Verbal en date du 29 juin 2026.
- 2 FINANCES – Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation.
- 3 FINANCES – Admissions en non-valeur.
- 4 FINANCES – Subvention exceptionnelle association « Plumes, Poils et Ecailles »
- 5 FINANCES – Subvention exceptionnelle Fanfare l'Hortillonne de Camon
- 6 FINANCES – Augmentation du montant de la prime naissance
- 7 FONCIER – Acquisition de la parcelle AD 18
- 8 ENVIRONNEMENT – Renouvellement de la convention avec Chés Cafouilleux
- 9 PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.
- 10 PERSONNEL – Modification d'emplois permanents dont le temps de travail est inférieur à 17h30.
- 11 SANTE – Engagement dans le projet « Ma Ville se Ligue contre le cancer »

V - Questions diverses.

Fait à Camon, le 25 août 2026

Le Maire,
Stéphane TELLIEZ